

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN DU 23 JUIN 2015 A LA MAIRIE DE RUSSIN

Présents

M. Alain Hutin, Maire, Mme Suzanne Serafini et M. Olivier Favre, adjoints

Mmes Sylvie Desbaillet, Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Patrick Demuylder, Didier Frossard, Guy Julini, Claude Membrez, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers, conseillers municipaux

Procès-verbal

Mme Marilène Demierre

=====

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 12 mai 2015
2. Approbation du procès-verbal du 02 juin 2015
3. Approbation du rapport administratif de l'exercice 2014
4. Informations de la mairie
5. Rapports de commission
6. Parking – point de situation
7. Route des Molards – adjudication
8. Dates des prochaines séances du conseil municipal
9. Divers

M. Alain Hutin ouvre la séance à 19h00, souhaite une cordiale bienvenue aux conseillers municipaux élus et réélus pour cette première séance du conseil municipal de la nouvelle législature.

1. Approbation du procès-verbal du 12 mai 2015

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2015 est approuvé par :

6 voix Pour
3 abstentions

avec remerciements à son auteur.

2. Approbation du procès-verbal du 02 juin 2015

Le procès-verbal de la séance du 02 juin 2015 est accepté à l'unanimité des membres présents, soit par

9 voix Pour

3. Approbation du rapport administratif de l'exercice 2014

Le rapport administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Informations de la mairie

4.1. Borne hydrante

L'ancienne bouche souterraine située à la Chaumaz a été remplacée par un poteau d'incendie pour plus de sécurité.

4.2. Statistiques SIS

Les statistiques des interventions du SIS 2014 indiquent qu'à Russin il y a eu : une alarme automatique, une intervention pour un animal, un incendie et aucune intervention des sapeurs-pompiers volontaires seuls (sans le SIS).

4.3 Déchets

Suite à la séance de la commission de l'urbanisme (Déchets) du 26 mai 2015, il a été décidé de maintenir les points actuels d'emplacement, sauf au chemin Christophes (cabine moyenne tension qui sera démolie), soit : Croix-de-Plomb, Christophes, Molards, Serve et Baillets ainsi que la collecte porte-à-porte. Il a été décidé d'ajouter des containers « PET » sur plus d'emplacements. Un test sera préalablement fait avec les anciens containers.

La commission a opté pour des containers aériens de couleur anthracite, équipés de pictogrammes, il s'agit d'un container polyvalent pour tous types de déchets. Un montant devra être inséré au budget 2016. En séance du conseil municipal du mois de septembre, le nombre de containers devra être déterminé.

Un appel d'offre pour la gestion de la globalité des déchets (containers et levée) a été demandé à différentes entreprises.

Déchets organiques

Dardagny nous donnera un retour sur le test de collecte effectué cet été.

En 2016, Lancy expérimentera les déchets organiques dans des containers avec séparations (Villiger), évitant ainsi le dégagement d'odeurs.

Après le résultat de leurs expériences, nous prendrons la décision.

4.4 Frais, indemnités, jetons

Par arrêté du Conseil d'Etat du 27 mai 2015, les frais de déplacement, indemnités, jetons de présence aux conseillers municipaux et magistrats communaux sont soumis aux impôts sur le revenu dès 2016.

Monsieur le Maire va se renseigner auprès du Département des finances.

4.5. Fête des Promotions

Les rendez-vous suivants sont communiqués :

- Vendredi 26 juin 2015 à 17h00 au préau pour la mise en place
- Samedi 27 juin 2015 à 15h00 à la mairie
- Dimanche 28 juin 2015 à 10h00 au préau pour le rangement

4.6. Problèmes de circulation

Travaux sur le barrage de Verbois

Le pont route de Verbois sera fermé **du 13 juillet au 07 août 2015 pour tous les véhicules à moteur**. Travaux d'étanchéité, de reprofilage du dos d'âne et de la pose d'un nouvel enrobé sur la chaussée du barrage. Pendant cette période, une déviation par Peney et Satigny sera mise en place pour les véhicules à moteur et un passage sera maintenu ouvert sur le pont route pour les piétons et les cycliste

Route du Mandement

Tronçon : La Boverie – Giratoire Route de Maison-Rouge, route de Charny et route du Mandement = revêtement routier phonoabsorbant. Ces travaux débuteront le lundi 29 juin 2015 et se poursuivront jusqu'au vendredi 17 juillet 2015. Pour ces travaux, M. Hutin a envoyé un courriel ce jour (23.06.2015) au DETA leur demandant pour quelle raison la partie située à l'entrée du village de Russin (hauteur du N° 311 rte du Mandement) n'est pas comprise dans le projet. A suivre

Route d'Aire-la-Ville

Tronçon : route de Verbois / route du Bois-de-Bay

Réfection du revêtement routier dès le lundi 6 juillet 2015 pour une durée de 7 semaines

5. Rapports des commissions

Commission sociale

La parole est donnée à Mme Sylvie Desbaillet, Présidente :

En séance du 02 juin 2015, la commission a décidé d'allouer la somme de Fr 200.—au rugby club d'Avusy à titre de subvention.

Le repas estival a lieu le 23 août 2015 à la route des Molards. Si les travaux ne sont pas terminés à temps, un autre endroit sera déterminé.

Concernant le menu, ce point est porté au point 9. Divers, pour discussion.

Commission des emplacements

La parole est donnée à M. Sébastien Delesderrier, Président :

En séance du 02 juin 2015, il a été décidé :

Pressoir

La commission a décidé de restaurer le pressoir et le déplacer à l'angle de la route du Mandement / Route de Verbois en prévision des travaux du nouveau parking. M. Sandmeier nous soumettra une proposition quant à la décoration florale de ce pressoir.

Petit sentier aux Bailleurs

La commission a décidé de rentrer en matière afin de restaurer ce petit chemin, plusieurs solutions sont à l'étude. Celle actuellement retenue est de se renseigner s'il est possible de rénover avec un système de marche en bois. Sans doute moins cher. M. Favre va se renseigner et nous tiendra informé ultérieurement.

6. **Parking – point de situation**

Les travaux préparatoires vont débuter le 29 juin 2015 ; ces derniers consistent à déplacer les conduites, les câbles électriques et à alimenter l'école au gaz.

Un parking provisoire sera créé à l'entrée du village afin de garantir l'accès aux commerces et faciliter le stationnement des habitants. M. Bühler met également à disposition son terrain pour l'entrepôt du chantier.

Nous disposons également de la grange de M. Penet, pour stocker du matériel (bancs, tables, camion pompier, etc...).

Mme Sylvie Desbaillet demande, si la route du Mandement sera accessible pour la fête des vendanges ? M. Hutin lui répond qu'il ne peut donner aucune réponse avant fin juillet, voire fin août.

7. **Route des Molards - adjudication**

L'ouverture des offres a été effectuée le 02 juin 2015 en commission des emplacements par : MM. Olivier Favre, Sébastien Delesderrier, Didier Frossard, Daniel Sandmeier et Pierre-Alain Wohlers. Quatre prestataires ont soumissionné.

Le mandat est attribué à l'entreprise Scrasa pour un montant de CHF 533'419.30 TTC. L'offre a été validée. Les courriers ont été envoyés ce jour (23.06.2015).

8. **Dates des séances**

- 01 septembre 2015 à 19h00
- 06 octobre 2015 (présentation du budget 2016)
- 10 novembre 2015 (approbation du budget 2016)
- 15 décembre 2015
- 19 janvier 2016
- 09 février 2016
- 15 mars 2016
- 12 avril 2016 (présentation des comptes 2015)
- 10 mai 2016 (approbation des comptes 2015)
- 14 juin 2016

9. **Divers**

9.1 **Etude de stationnement et de circulation**

M. Favre a sollicité un devis auprès de M. Michel Savary, ingénieur diplômé EPFL de la société Trafitec, spécialisé comme son nom l'indique dans le trafic, pour une étude sur le stationnement et la circulation dans le village de Russin,

Il poursuit en rappelant qu'une étude est indispensable, il s'agit de définir l'emplacement de la zone 30km/h, des places de stationnement, de l'utilisation d'un macaron ?, pour quelle durée ?, etc. L'aménagement des trottoirs et des voies de circulation doit être pris en compte.

Le devis de l'étude de M. Savary s'élève à Fr 8'500.-- ; sa démarche consiste à établir:

- Le diagnostic de la situation actuelle : comptage et occupation du stationnement de jour et de nuit, utilisation au minimum des données disponibles, confirmation des lieux où le stationnement est davantage fréquent, ou au contraire occupé pas des voitures-ventouses extérieures au village.

M. Favre indique que la proposition d'honoraires de M. Savary est tout-à-fait correcte.

Il rappelle qu'actuellement il n'y a pas de règlement concernant le stationnement, celui-ci devra être créé.

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de mandater la société Trafitec.

M. Hutin transmettra le devis pour ladite étude de stationnement après cette séance aux conseillers municipaux (le devis étant parvenu à M. Favre par mail juste avant cette séance). Les conseillers pourront bien évidemment faire part de leurs observations.

9.2. Repas estival

Mme Serafini indique que notre traditionnel repas estival offert par la commune et préparé par les conseillers municipaux et leurs conjoints aura lieu le dimanche 23 août 2015. Notre agape se déroulera à la route des Molards, pour autant que les travaux soient terminés.

Après discussion, le menu composé sera:

- **Apéritif**
Chips aux crevettes et divers feuilletés salés
- **Entrée**
Rouleau vietnamien d'été – salade vietnamienne
- **Repas**
Rôti de porc aux 5 épices, riz cantonnais, légumes au Wok (chou chinois)
- **Fromage**
Gruyère, Brie – faisselle coulis framboise ou mangue
- **Dessert**
Salade de fruit + glace exotique

9.3. Solidarité internationale

M. Membrez relève que selon les statistiques diffusées dans les journaux, Russin s'est trouvé dans le bas du tableau pour avoir versé Fr 200.— à l'aide internationale pour l'année 2014, il pense qu'il serait plus judicieux d'avoir une approche différente.

M. Hutin rappelle que depuis 2011, un projet d'entraide pour des travaux d'assainissement dans la commune de Tchaourou est mené avec la collaboration de l'Ambassade du Bénin. Nous avons mis beaucoup plus de temps que prévu afin d'obtenir les garanties souhaitées, mais ce projet sera concrétisé cette année encore.

Il rappelle également qu'en 2010 une somme de Fr 12'000.-- a été envoyée en Haïti pour la reconstruction d'école, bibliothèque, etc; ce dossier était solide et nous avons un suivi, tout comme en 2007, nous avons participé à hauteur de Fr 18'000.-- à la mise en place d'une école en Inde.

M. Demuylder indique qu'il y a un grand nombre de besoin, on peut passer par la chaîne du bonheur, dont les collectes sont organisées pour venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés. Cette chaîne est fiable puisque la totalité des dons est reversée à des projets d'entraide. M. Demuylder, qui a travaillé sur le terrain pour les aides humanitaires, est tout-à-fait prêt à s'engager pour sélectionner les projets.

M. Favre dit que pour lui la démarche n'est pas de se hisser dans les statistiques des journaux. Il faut que la cause à soutenir convienne à tous, avec un projet bien ficelé. Nous avons déjà versé en 2015 un montant de 10'000.— à la chaîne du bonheur pour la catastrophe au Népal.

9.4. Crèche

M. Membrez demande qu'en est-il de la crèche à Dardagny et quelle a été la réaction de Aire-la-Ville?

M. Hutin indique que des statuts du groupement intercommunal pour la crèche ont été réalisés et sont actuellement dans les mains de la Surveillance des communes; ils seront soumis aux deux conseils municipaux probablement au mois de septembre prochain.

M. Hutin précise que l'ouverture de la crèche à Dardagny n'aura pas lieu avant 2017.

Concernant Aire-la-Ville, un courrier a été adressé à Monsieur le Maire Barthélémy Roch. La missive mentionnait que :

1. Russin a manifesté l'intérêt pour la création d'une crèche intercommunale entre les communes de la Champagne et du Mandement,
2. notre conseil municipal s'est montré intéressé à participer à la démarche bien que trouvant le prix de la place élevé.
3. La commune de Dardagny avec laquelle nous avons déjà les écoles, cuisines scolaires et les animations parascolaires en commun a prévu la création d'une crèche-garderie dans le nouveau complexe comprenant également un EMS à La Plaine.
4. Notre conseil municipal s'est prononcé en faveur de la continuité des collaborations avec Dardagny qui pourraient mener à un jour à une fusion de nos deux communes

La Mairie d'Aire-la-Ville nous a remerciés du courrier bien que déçue par la décision que nous avons prise, mais qu'elle la comprenait fort bien.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.